



BNP PARIBAS

RSE Groupe
Laurence PESSEZ
Déléguée à la Responsabilité Sociale et
Environnementale
22 avenue de l'Opéra
75001 PARIS

Les Amis de la Terre France
A l'attention de Lucie Pinson
47 avenue Pasteur
93100 MONTREUIL

Paris, 18 Mai 2016

Chère Madame Pinson,

Suite à votre courrier du 19 avril 2016 à l'attention de Monsieur Bonnafé, nous tenons à vous rappeler les éléments suivants :

BNP Paribas finance toutes les activités utiles au fonctionnement de l'économie et de la société, dont naturellement le secteur énergétique, et considère qu'il est essentiel de trouver un équilibre entre les besoins d'accès à l'électricité et la nécessité de réduire les émissions de CO₂ liées aux activités humaines, afin de ralentir le changement climatique et de **limiter le réchauffement à 2 degrés**.

C'est la raison pour laquelle BNP Paribas a notamment élaboré et appliqué **dès 2011**, au niveau mondial, une **politique de financement et d'investissement pour le secteur de la production d'électricité à partir du charbon**. Cette politique définissait des critères permettant à BNP Paribas de financer uniquement les centrales à charbon les moins émettrices de CO₂ afin de minimiser l'impact de ces installations sur le climat. Cette démarche nous a conduits à **refuser le financement de 3 projets de centrales sur 4 analysés** sur la période 2011-2015.

A fin 2015, le Groupe était également un acteur majeur du soutien au secteur des énergies renouvelables et le mix électrique financé par BNP Paribas ne comprenait que 22.2% de charbon contre 41% pour le mix électrique mondial (Source AIE 2013 ; 36% projeté en 2020).

Le **16 novembre 2015**, **BNP Paribas a pris de nouveaux engagements** visant à renforcer sa participation au financement de la transition énergétique et à diminuer progressivement son exposition au charbon :

- **Ne plus financer les centrales à charbon dans les pays à haut revenus et renforcer les critères de sélection dans les autres pays**, ce qui conduira le Groupe à être encore plus sélectif que sur la période 2011-2015
- Financer uniquement les entreprises minières ou productrices d'électricité **qui s'engagent à diminuer la part de charbon dans leur production**,
- **Ne plus financer les mines de charbon**



Ces engagements sont d'ores et déjà traduits dans les **nouvelles politiques** pour le secteur minier et la production d'électricité à partir du charbon que nous avons publiées dès fin 2015 et nous avons sans tardé procédé à une revue de notre portefeuille de clients et décidé **d'engager la sortie de relation avec une vingtaine de sociétés** n'ayant pas de stratégie de réduction de leur part de charbon, ce qui représente une exposition de près d'1 milliard d'euros.

De plus, le Groupe a annoncé qu'il allait intégrer la composante climatique dans sa méthodologie de notation des projets et des entreprises qu'il finance et systématiser l'utilisation d'un prix interne au carbone. Des travaux sont actuellement en cours pour lancer un pilote en 2016.

Concomitamment, BNP Paribas va **multiplier par 2 ses financements dans le domaine des énergies renouvelables soit un objectif de 15 milliards d'euros d'ici 2020.**

Enfin sur le volet investissements, notre filiale de gestion d'actifs BNP Paribas Investment Partners, signataire du Montreal Carbon Pledge et de la **Portfolio Decarbonization Coalition** a entrepris de décarboner son portefeuille et gérait déjà à fin septembre 2015 **18 milliards d'euros d'encours décarbonés.**

L'ensemble de ses décisions concernant le secteur de l'énergie permettront au Groupe de financer un mix énergétique primaire et un mix électrique en phase avec le scénario 2° de l'AIE à moyen et long terme. Dans un souci de transparence, ces données seront publiées chaque année dans le rapport de gestion du Groupe BNP Paribas comme c'est le cas cette année en pages 491 et 492 du document.

Nous considérons que notre stratégie qui nous permet d'accompagner les entreprises et les Etats qui s'inscrivent dans la dynamique de la transition énergétique tout en étant en ligne avec le scénario 2°C de l'AIE est une stratégie responsable et équilibrée.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sincères salutations,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Pessez'.

Laurence Pessez